



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Tunisie & Libye

Une publication du Service Economique Régional de Tunis
Semaine du 08 septembre 2025

LE CHIFFRE A RETENIR

54 M EUR

Le montant de nouveaux financements
accordés par l'AFD à la Tunisie

Tunisie

L'AFD accorde 54 M EUR de financements à la Tunisie

A l'occasion d'une visite à Tunis, le directeur exécutif de l'AFD, M. Philippe Orliange, et le ministre de l'Economie et de la Planification, M. Samir Abdelhafidh, [ont signé plusieurs accords](#) de financement, le 12 septembre 2025, en présence de l'Ambassadrice de France, Mme Anne Guéguen.

Ces accords, qui représentent un montant total de 54 M EUR, seront dédiés : (i) au financement additionnel du renforcement du système d'adduction d'eau du Cap Bon, du Sahel et de Sfax et à la sécurisation du Grand Tunis (42 M EUR sous forme d'un prêt à la SONEDE et une subvention de 0,5 M EUR pour finaliser le schéma d'eau potable du Grand Tunis) ; (ii) au soutien à l'autonomisation économique des plus vulnérables via un appui budgétaire au Programme d'autonomisation économiques des catégories pauvres et à revenus limités et des personnes atteintes d'un handicap piloté pour le ministère des Affaires sociales tunisiens (5 M EUR) ; et (iii) au développement de la formation professionnelle et à l'emploi par la modernisation des centres de formation

pilotes de Sousse et de Grombalia et par le soutien aux acteurs tunisiens de la formation et de l'emploi (7 M EUR dont 2 M EUR provenant du ministère français de l'Europe et des affaires étrangères).

Les échanges commerciaux de biens entre la France et la Tunisie sur les 7 premiers mois de 2025 progressent de 6% sur un an

Selon les données des [douanes françaises](#), les échanges commerciaux de biens entre la France et la Tunisie ont atteint 5,3 Mds EUR à fin juillet 2025, soit une progression de 6% par rapport à la même période en 2024. Cette évolution reflète à la fois la progression des exportations françaises vers la Tunisie (+122 M EUR à 2 Mds EUR, soit +6,4%) et la hausse plus marquée des importations de produits tunisiens (+174 M EUR à 3,2 Mds EUR, soit +5,7%), creusant légèrement le déficit commercial à 1,13 Md EUR au 31 juillet 2025 (+30 M EUR par rapport à fin juillet 2024). Par catégorie de produits, la hausse des importations françaises en provenance de Tunisie a été soutenue par les achats de produits en caoutchouc et en pastique (+48

M EUR à 260 M EUR, soit +22,9%), d'équipements informatiques, électroniques et optiques (+44 M EUR à 482 M EUR, soit + 10,1%) ainsi que d'hydrocarbures (+39 M EUR à 42 M EUR). En revanche, alors que les importations françaises de produits textiles progressent à l'échelle mondiale (+2,3% à 26,7 Mds EUR), celles en provenance de Tunisie (1er poste à l'import) reculent à 787 M EUR (-33 M EUR ; -4,1%). Côté exportations, leur hausse a été portée par les ventes de produits agricoles (+41 M EUR à 63 M EUR ; soit un triplement en un an), de biens en caoutchouc et en plastique (+31 M EUR à 205 M EUR ; +17,8%) et d'équipements informatiques, électroniques et optiques (+21 M EUR à 204 M EUR ; +11,7%). Au total, les échanges bilatéraux entre la France et la Tunisie continuent de refléter un commerce intra-branche concentré dans quatre grands secteurs : (i) textile, habillement, cuir et chaussures (1/5^{ème} des échanges) ; (ii) les équipements électriques et ménagers (15,7%) ; (iii) les matériels de transport (15,4%) ; et (iv) les produits informatiques, électroniques et optiques (13%).

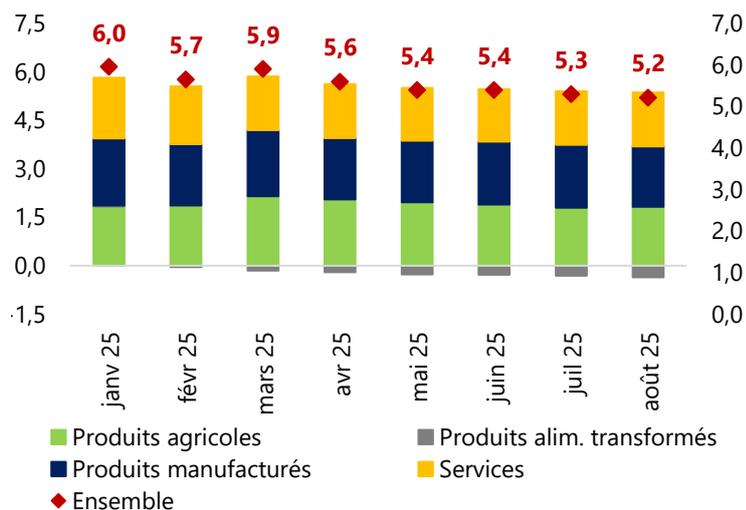
Fitch Ratings relève la notation financière souveraine de la Tunisie à B- avec perspective stable

Le 12 septembre 2025, Fitch Ratings a annoncé [relever](#) la note souveraine à long terme de la Tunisie, de CCC+ (attribuée en septembre 2024) à B-, en maintenant une perspective stable. Selon l'agence, cette révision reflète l'amélioration de la position extérieure du pays, en lien avec : (i) la réduction du déficit courant (estimé à 1,5% du PIB en 2024, contre une moyenne de 8 % sur 2010-2022) ; (ii) la stabilisation des investissements directs étrangers (1,4% du PIB) ; et (iii) la capacité du pays à mobiliser des financements bilatéraux et multilatéraux (2,2% du PIB). Ces évolutions ont contribué à préserver la stabilité des réserves de change (au-dessus du seuil de 3 mois d'importations) et à soutenir la liquidité extérieure. Fitch souligne toutefois que la situation budgétaire et extérieure demeure largement vulnérable aux chocs externes en l'absence de réformes structurelles.

L'inflation se replie à +5,2% sur un an en août

Selon les dernières [données](#) publiées par l'Institut national de la statistique (INS), le taux d'inflation a légèrement ralenti à +5,2% en glissement annuel (g.a.) en août, après +5,3% en juillet. Sur le mois, les prix ont progressé de +0,3%, soutenus par la hausse des produits alimentaires (+1,5%) et des services d'enseignement (+1%), qui compensent la baisse des prix des articles d'habillement et de chaussures (-4,6%) dans un contexte de soldes estivales (7 août 2025 – 17 septembre 2025). En glissement annuel, la décélération de l'inflation en août s'explique notamment par le ralentissement des prix des loisirs et de la culture (+5,4%, contre +5,9%) et des restaurants et hôtels (+10,6%, contre +11%). Par ailleurs, l'inflation continue d'être soutenue par les prix des produits alimentaires (+5,9% en g.a., soit le même niveau qu'en juillet), en lien avec les légumes (+16,2% en g.a.), les fruits frais (+12,6% en g.a.) ou la viande (+11,6% en g.a.). Enfin, l'inflation sous-jacente, qui exclut les produits alimentaires et l'énergie, a ralenti à +5,4% en g.a., après +5,6% en juillet.

Évolutions des principales contributions sectorielles (échelle de gauche en p.p.) au taux d'inflation (échelle de droite en %).



Source : INS

La BCT relève les plafonds de transferts en devises pour les études à l'étranger

La Banque centrale de Tunisie (BCT) a publié, le 5 septembre 2025, une [circulaire](#) révisant

les modalités de transferts en devises liés aux dépenses d'études à l'étranger. Parmi les principales révisions, on retrouve l'élargissement du dispositif aux stages académiques et l'allongement de la durée de l'année universitaire de référence de neuf à dix mois (septembre-juin). Les plafonds de transferts ont également été relevés : (i) les frais d'installation s'élèvent désormais à 6 000 TND par an (contre 4 000 auparavant) ; et (ii) l'allocation de séjour peut atteindre 4 000 TND par mois (au lieu de 3 000). La circulaire autorise en outre la couverture d'une année de langue préalable au cursus principal, sous présentation d'un dossier complet.

Le groupe chinois Jetty, spécialisé dans la fabrication de composants automobile, inaugure sa première usine en Tunisie

La ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, Mme Fatma Thabet Chiboub, a participé à la cérémonie d'inauguration du premier site de production à l'international du groupe chinois Jetty Automotive Technology situé dans la ZI de Borj Cedria dans le gouvernorat de Ben Arous. Jetty Automotiv Technology est spécialisé dans la fabrication de composants électroniques automobiles, en particulier dans le câblage et les connexions. A terme, l'usine de Borj Cedria devrait employer environ 700 personnes.

Cet investissement de 24 M TND devrait par ailleurs alimenter le stock d'IDE chinois en Tunisie (qui s'établit à 30,6 M TND en 2023 selon les dernières données de la FIPA).

Signature de plusieurs accords bilatéraux à l'occasion de la visite de la première ministre tunisienne en Egypte

La cheffe du Gouvernement tunisien, Mme Sarra Zaâfrani Zenzri, et son homologue égyptien M. Moustafa Madbouli, ont signé huit accords de coopération bilatérale à l'occasion de la 18^{ème} Commission supérieure mixte tuniso-égyptienne qui s'est achevée le 11 septembre 2025 au Caire. Ces accords portent notamment sur le sport et la jeunesse, la coopération dans les affaires

sociales, la protection du consommateur, le développement des exportations, la création des PME et TPE.

En marge de ces accords, le ministre tunisien du Commerce et du Développement des exportations, M. Samir Abid a rencontré la ministre égyptienne de la Planification, du Développement économique et de la Coopération internationale, Mme Rania El Mashat, et a insisté sur la nécessité de relations commerciales équilibrées entre les deux pays et sur l'importance de l'ouverture vers les marchés africains, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

La Commission européenne intègre Medlink à sa liste de projets d'interconnexions transfrontalières stratégiques

La Commission européenne a mis à jour en date du 29 juillet 2025 [la liste des projets d'interconnexions transfrontalières](#) dans le cadre du « Global Gateway 2025 » (soit les projets jugés stratégiques et pour lesquels les investissements publics et privés sont encouragés) et y a intégré le projet Medlink porté par l'entreprise italienne Zhero Europe.

Medlink vise à développer 10 GW d'énergie renouvelable en Algérie et en Tunisie (solaire photovoltaïque, éolien terrestre et des systèmes de stockage d'énergie par batteries) et la pose d'un câble électrique sous-marin d'une capacité de 4 GW entre le Cap Bon et la Sicile afin de connecter les réseaux électriques algérien, tunisien et italien et de permettre l'exportation d'une partie de cette énergie vers l'Europe. Le montant total du projet est estimé à environ 7 Mds EUR.

Initiative privée, le projet Medlink se distingue du projet ELMED, qui vise aussi à raccorder les réseaux électriques tunisiens et italiens grâce à une connexion sous-marine.

Tunisair : approbation des états financiers consolidés pour l'exercice 2021

Le 10 septembre 2025, l'assemblée générale de Tunisair a approuvé les [comptes](#)

[consolidés](#) de la société pour l'exercice 2021. Ceux-ci font état d'un chiffre d'affaires en hausse de 23% par rapport à l'exercice 2020 à 733 M TND, témoignant de la forte reprise postpandémique de l'activité. L'excédent brut d'exploitation (EBE) demeure cependant négatif à -158 M TND du fait d'une structure de coûts fixes très importante, notamment les charges de personnel stables à 350 M TND que l'activité ne parvient pas à couvrir dans un contexte de dégradation des marges. Au total, l'exercice 2021 du groupe est déficitaire, à -335 M TND. Ces pertes alimentent un endettement de 901 M TND auquel il faut ajouter pour 1,7 Md TND de créances des fournisseurs sur Tunisair.

Le périmètre de consolidation du groupe comprend la société Tunisair Handling (prestations de services au sol), Tunisair Technics (entretien et réparation des avions), la SCI Essafa (immobilier), Tunisair Express (transport aérien domestique et régional) et Amadeus (prestations informatiques). A l'exception d'Amadeus et de Essafa, les sociétés du groupe Tunisair sont largement déficitaires. De manière notable, les charges de personnel de Tunisair Handling représentent 140% du chiffre d'affaires de la filiale.

Le groupe Castel renforce sa position au sein de la SFBT

La société des Brasseries & Glacières Internationales (BGI) filiale du groupe Castel a racheté pour 682 M TND d'actions de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie (SFBT) dans une opération en date du 5 septembre 2025. Le groupe Castel était déjà propriétaire à 63% de la SFBT depuis une opération datant de 2023. La SFBT contrôle environ 85% du marché tunisien de la bière, 90% de celui des sodas et entre 40% et 50% de celui des eaux minérales grâce à son portefeuille de marques comprenant notamment les bières Celtia et Stella.

Tableau 1 – Principaux indicateurs structurels de la Tunisie.

	2024	2025 (p)	2026 (p)
PIB nominal, en Mds USD	53	56,3	57,9
Croissance du PIB réel, en %	1,4	1,4	1,4
Taux d'investissement, en % du PIB	11,9	10,7	10,3
Taux d'épargne, en % du PIB	10,2	8	7,2
Taux d'inflation annuel moyen, en %	7	6,1	6,5
Solde budgétaire, en % du PIB	-5,9	-5,4	-5,2
Recettes publiques, en % du PIB	28,5	28,1	27,6
Dépenses publiques, en % du PIB	34,5	33,3	33
Dette publique, en % du PIB	83,1	82,9	84,2
Solde courant, en % du PIB	-1,7	-2,7	-3,1
Réserves en devises, en Mds USD	9,2	8,1	7,2
Notation souveraine Fitch/Moody's	CCC+/CAA2 stable	CCC+/CAA1 stable	-

Sources : World Economic Outlook April 2025 Database, FMI.

Tableau 2 – Principaux indicateurs conjoncturels de la Tunisie.

Indicateurs macroéconomiques	Période	Valeur	Var. par rapport à la période précédente
Croissance trimestrielle du PIB, en g.a. en %	T2 2025	+3,2%	+1,6 p.p.
Taux de chômage, en % de la pop. active	T2 2025	15,3%	-0,4 p.p.
Taux d'inflation mensuel, en %	Août 2025	5,2%	-0,1 p.p.
Recettes touristiques cumulées, en M TND	Au 31/08/2025	5 444 M TND	+8,6% en g.a.
Revenus du travail cumulés, en M TND	Au 31/08/2025	5 787 M TND	+8,3% en g.a.
Indicateurs monétaires et financiers	Période	Valeur	Var. en g.a.
Taux d'intérêt directeur, en %	Depuis le 26/03/2025	7,5%	-0,5 p.p.
Réserves de change, en jours d'importations	Au 11/09/2025	109 jours	-8 jours
USD/TND	Au 11/09/2025	2,92	-4,58%
EUR/TND	Au 11/09/2025	3,41	+0,115%

Sources : INS, BCT.

Libye

Les exportations françaises à destination de Libye progressent de plus de 65% à fin juillet 2025

Selon les données des [douanes françaises](#), les échanges commerciaux de biens entre la France et la Libye se sont élevés à 1,8 Md EUR au cours des sept premiers mois de l'année 2025, en hausse de 24% par rapport à la même période en 2024. Cette augmentation reflète à la fois la hausse des importations françaises en provenance de Libye (+238 M EUR, à 1,6 Md EUR, soit +18,5%) et celle des exportations françaises (+104 M EUR, à 262 M EUR, soit +65,9%). En conséquence, le déficit bilatéral s'est légèrement creusé, à 1,3 Md EUR au 31 juillet 2025, contre 1,1 Md EUR un an plus tôt. Les importations françaises ont été essentiellement tirées par les achats d'hydrocarbures (+218 M EUR, à 1,4 Md EUR) qui constituent le 1er poste à l'import (93% des importations françaises en provenance de Libye). Les exportations françaises, beaucoup plus diversifiées, ont quant à elles été tirées par la hausse très marquée des ventes de produits agricoles (+64 M EUR à 67 M EUR) et de celle des produits pétroliers raffinés (+18 M EUR à 41 M EUR) et des matériels de transport (+17 M EUR à 25 M EUR), compensant largement le recul des exportations de produits issus des industries agro-alimentaires (-19 M EUR à 39 M EUR).

Les sorties nettes de devises atteignent 5,9 Mds USD à fin août 2025 selon la BCL

La Banque Centrale de Libye (BCL) a [publié](#) le 9 septembre 2025 son rapport sur l'exécution du budget de l'Etat pour les huit premiers mois de l'année 2025. Au 31 août 2025, les recettes publiques ont atteint 16,1 Mds USD, dont près de 98% proviennent du secteur pétrolier, à travers les revenus du pétrole (13,5 Mds USD) et les redevances pétrolières (2,3 Mds USD). En revanche, les recettes au titre de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur les sociétés et des recettes douanières ne représentent que 0,2 Md USD.

Concernant les dépenses, ces dernières se sont établies à 13,7 Mds USD à fin août 2025, largement dominées par la masse salariale (8,2 Mds USD) et les subventions (4,6 Mds USD), qui représentent 93% des dépenses. Les autres postes de dépenses demeurent marginaux, les dépenses en biens et services atteignant 0,7 Md USD, alors que les dépenses d'investissement restent minimales. Par ailleurs, la BCL a indiqué avoir collecté l'équivalent de 3,1 Mds USD au titre de la taxe sur les ventes de devises étrangères. Hors recettes issues de cette taxe, l'excédent budgétaire s'établit à 2,5 Md USD au 31 août 2025. Concernant les flux en devises, les dépenses, principalement destinées au paiement des importations, aux transferts personnels et aux versements à certaines entreprises publiques, ont atteint 21,7 Mds USD, entraînant une sortie nette de devises de l'ordre de 5,9 Mds USD à fin août 2025.

Vers la mise en place de mesures d'encadrement du commerce international pour réduire les pressions sur les réserves en devises

La Banque centrale de Libye (BCL) a annoncé dans un [communiqué](#) du 10 septembre 2025 s'être entretenue avec le ministre de l'Économie et du Commerce du Gouvernement d'Unité Nationale (GUN).

Les discussions ont porté sur le renforcement de la coordination institutionnelle pour mieux réguler les flux de marchandises et de devises. Les autorités ont évoqué la mise en place de mesures visant à limiter les sorties de devises, notamment : (i) l'interdiction d'importer des marchandises en dehors des circuits bancaires officiels, sauf pour les petits commerçants dans une limite de 100 000 USD (sous réserve de présenter la preuve de l'origine des fonds) ; (ii) l'interdiction de réexporter des biens dont la composante étrangère dépasse 70%, afin de prioriser les importations essentielles ; et (iii) l'instauration d'un système de traçabilité des marchandises, qui devrait entrer en vigueur en novembre 2025. Ces discussions interviennent alors que les réserves de change restent sous pression ce qui

entretient le marché parallèle des changes qui représenterait environ un tiers des transactions en devises du pays (FMI).

Reprise de la desserte de la ligne Tripoli-Damas par Afriqiyah Airways

La compagnie aérienne publique libyenne Afriqiyah Airways a annoncé mardi 9 septembre 2025 la réouverture de la ligne aérienne reliant les aéroports de Tripoli et Damas, connectant ainsi les capitales des deux pays. Cette annonce intervient dans un contexte de réouverture progressives des lignes aériennes entre la Libye et des pays tiers après près d'une décennie de fermeture. On peut citer notamment la reprise de la desserte de Tripoli, Misrata et Benghazi par Turkish Airways, de Tripoli par ITA, ou encore les vols *charters* affrétés par Syrian Airways entre l'aéroport Mitiga de Tripoli et l'aéroport international de Damas.

Tableau 3 – Principaux indicateurs structurels de la Libye.

	2024	2025 (p)	2026 (p)
PIB nominal, en Mds USD	48,4	47,2	47,7
Croissance du PIB réel, en %	1,9	16,1	4,4
Production pétrolière, en M b/j	1,1	1,4	1,5
Taux d'inflation annuel moyen, en %	2,3	2,3	2,3
Solde budgétaire, en % du PIB	-25,1	-5,3	-3,5
Solde courant, en % du PIB	-2	0,3	-0,3
Réserves en devises, en Mds USD	82,9	81,1	79,4

Source : Article IV Consultation for Libya, 25/06/2025.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.